



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

[Accueil](#) > [Soins et maladies](#) > [Médicaments](#) > [Focus médicaments](#) > **Recommandations de bon usage des contraceptifs oraux**

Recommandations de bon usage des contraceptifs oraux

publié le : **13.06.16** - mise à jour : **16.01.18**

Comment prendre ces contraceptifs oraux

Les deux types de pilule sont très efficaces si elles sont prises très régulièrement :

▶ **Les pilules combinées** doivent être prises tous les jours à heure fixe pendant 21 jours s'il s'agit d'une plaquette de 21 comprimés. La femme attend ensuite 7 jours avant d'en recommencer une nouvelle. S'il s'agit d'une plaquette de 28 comprimés (comprenant des comprimés placebo sans hormone), la femme doit prendre sa pilule tous les jours à heure fixe sans interruption. Le retard de prise ne doit pas dépasser 12 heures.

▶ **Les pilules progestatives** doivent être prises chaque jour à la même heure, 365 jours par an. Le retard de prise ne doit pas dépasser 3 heures pour celles contenant du lévonorgestrel et 12 heures pour celles contenant du désogestrel.
En cas de doute, il faut se reporter à la notice qui se trouve dans la boîte de la pilule ou s'adresser à un médecin, à un pharmacien, à une sage-femme ou à un professionnel d'un centre de planification ou d'éducation familiale.

Que faire en cas d'oubli ?

En cas d'oubli d'une prise de **pilule combinée** :

- ▶ Si l'oubli est inférieur à 12 heures, il faut prendre la pilule oubliée dès constatation de l'oubli et reprendre les comprimés suivants comme prévu (chaque jour, à la même heure).
- ▶ Si l'oubli est supérieur à 12h, les rapports sexuels suivant l'oubli peuvent être féconds. Dans ce cas, il faut prendre la pilule oubliée dès constatation de l'oubli, les pilules suivantes comme prévu (chaque jour, à la même heure) et prendre des précautions supplémentaires. Un préservatif ou des spermicides doivent être utilisés lors de rapports sexuels jusqu'à la reprise de la plaquette suivante.

En cas d'oubli d'une prise de **pilule progestative** :

- ▶ Si l'oubli est inférieur à 3 heures (pour une pilule progestative contenant du lévonorgestrel) ou à 12 heures (pour celles contenant du désogestrel), il faut prendre le comprimé dès constatation de l'oubli et reprendre les comprimés suivants comme prévu (chaque jour, à la même heure).
- ▶ Si l'oubli est supérieur à 3 heures (pour une pilule progestative contenant du lévonorgestrel) ou à 12 heures (pour celles contenant du désogestrel), les rapports sexuels suivant l'oubli peuvent être féconds. Dans ce cas, il faut prendre le comprimé dès constatation de l'oubli, prendre les comprimés suivants comme prévu (chaque jour, à la même heure) et prendre des précautions supplémentaires. Un préservatif ou des spermicides doivent être utilisés lors de rapports sexuels jusqu'à la reprise de la plaquette suivante.

En cas d'oubli de la pilule, la **contraception d'urgence** est efficace pour les rapports sexuels ayant eu lieu dans les 3 jours (pour les pilules contenant du lévonorgestrel commercialisées sous le nom de Norlevo® ou Lévonorgestrel-Biogaran®) à 5 jours (pour les pilules contenant de l'ulipristal acétate commercialisées sous le nom de Ellaone®) précédant l'oubli.

Pour en savoir plus sur la contraception d'urgence :

- ▶ [Dépliant Le Point sur la contraception d'urgence \(2012\)](#)
- ▶ [Site INPES : « La contraception d'urgence : que faire en cas de problème ? »](#)
- ▶ [« La contraception d'urgence hormonale »](#)
- ▶ [Site du ministère de la Santé : « Dossier contraception »](#)

Dans cet article

[Comment prendre ces contraceptifs oraux](#)

[Que faire en cas d'oubli ?](#)

[Certains médicaments sont-ils incompatibles avec la pilule ?](#)

[Fumer représente-t-il un risque](#)

Déclarer un effet indésirable



Glossaire

[Les médicaments de A à Z](#)



BASE DE DONNÉES PUBLIQUE DES MÉDICAMENTS

Retrouvez toutes les informations sur vos médicaments (composition, posologie, indications, contre-indications...)

Rechercher par médicament



Recommandations de bon usage des contraceptifs oraux

publié le : **13.06.16** - mise à jour : **16.01.18**

Comment prendre ces contraceptifs oraux

Les deux types de pilule sont très efficaces si elles sont prises très régulièrement :

▶ **Les pilules combinées** doivent être prises tous les jours à heure fixe pendant 21 jours s'il s'agit d'une plaquette de 21 comprimés. La femme attend ensuite 7 jours avant d'en recommencer une nouvelle. S'il s'agit d'une plaquette de 28 comprimés (comportant des comprimés placebo sans hormone), la femme doit prendre sa pilule tous les jours à heure fixe sans interruption. Le retard de prise ne doit pas dépasser 12 heures.

▶ **Les pilules progestatives** doivent être prises chaque jour à la même heure, 365 jours par an. Le retard de prise ne doit pas dépasser 3 heures pour celles contenant du lévonorgestrel et 12 heures pour celles contenant du désogestrel.

En cas de doute, il faut se reporter à la notice qui se trouve dans la boîte de la pilule ou s'adresser à un médecin, à un pharmacien, à une sage-femme ou à un professionnel d'un centre de planification ou d'éducation familiale.

Que faire en cas d'oubli ?

En cas d'oubli d'une prise de **pilule combinée** :

▶ Si l'oubli est inférieur à 12 heures, il faut prendre la pilule oubliée dès constatation de l'oubli et reprendre les comprimés suivants comme prévu (chaque jour, à la même heure).

▶ Si l'oubli est supérieur à 12h, les rapports sexuels suivant l'oubli peuvent être féconds. Dans ce cas, il faut prendre la pilule oubliée dès constatation de l'oubli, les pilules suivantes comme prévu (chaque jour, à la même heure) et prendre des précautions supplémentaires. Un

de l'ulipristal acétate commercialisées sous le nom de Ellaone®) précédant l'oubli.

Pour en savoir plus sur la contraception d'urgence :

- ▶ [Dépliant Le Point sur la contraception d'urgence \(2012\)](#).
- ▶ [Site INPES : « La contraception d'urgence : que faire en cas de problème ? »](#)
- ▶ [« La contraception d'urgence hormonale »](#)
- ▶ [Site du ministère de la Santé : « Dossier contraception »](#)
- ▶ [Site de la Caisse nationale d'Assurance Maladie \(CNAMTS\) : Dossier « Contraception d'urgence »](#)]

Certains médicaments sont-ils incompatibles avec la pilule ?

Certains médicaments sont susceptibles de diminuer l'efficacité de toutes les pilules, qu'elles soient combinées ou progestatives :

- ▶ les antituberculeux ;
- ▶ les médicaments de l'épilepsie ;
- ▶ les antiviraux notamment utilisés dans le traitement du Sida ;
- ▶ un médicament utilisé dans l'hypertension artérielle pulmonaire (bosentan : Tracleer®) ;
- ▶ un médicament utilisé dans la maladie du sommeil (modafinil : Modiodal®, Modafinil EG®, Modafinil Mylan®). La plupart des antibiotiques utilisés dans des situations courantes n'ont cependant pas d'effet démontré sur l'efficacité des pilules contraceptives.

Le millepertuis, présent dans certains produits de phytothérapie, diminue l'efficacité des pilules contraceptives. Son association est donc contre-indiquée avec la pilule.

Dans tous les cas, il faut que la femme se reporte à la notice du médicament prescrit et en parle avec son médecin ou avec son pharmacien. Le médecin prescrira des médicaments compatibles avec la pilule.

Fumer représente-t-il un risque

L'association tabac + pilule combinée augmente le risque d'accidents cardiovasculaires.

Si la femme fume, elle doit en informer son médecin qui lui prescrira une méthode contraceptive adaptée à sa situation et à son âge.



Glossaire

[Les médicaments de A à Z](#)



BASE DE DONNÉES PUBLIQUE DES MÉDICAMENTS

Retrouvez toutes les informations sur vos médicaments (composition, posologie, indications, contre-indications...)

Rechercher par médicament

Commençant par

Contenant

Rechercher par substance active

Commençant par

Contenant

[ACCÈS DIRECT À LA BASE](#)

[ACCÈS À LA VERSION MOBILE](#)